

com'com'

Le magazine de
COMBRAILLES, SIOULE & MORGE

n°12
automne
hiver 2026

Dossier

Construire aujourd'hui le territoire de demain

Projet de territoire 2027-2032
Le parcours d'un projet à Combrailles, Sioule et Morge
Les domaines d'actions de la communauté de communes
Combrailles, Sioule et Morge en chiffres

En bref
Les dernières actualités

Action sociale
Aide à domicile : l'humain au cœur du métier

Transition
Tous Mobiles : du besoin de se déplacer au plaisir d'aider

Combrailles, Sioule & Morge
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

N°12 automne - hiver 2026

Sommaire



Dossier
Construire aujourd'hui le territoire de demain

04

04 **En bref**
08 **Dossier**
15 **Action sociale**
16 **Transition**
18 **Enfance - Jeunesse**
19 **Sport**



Action sociale
Aide à domicile : l'humain au cœur du métier

11



Transition
Tous Mobiles : du besoin de se déplacer au plaisir d'aider

12



Enfance - Jeunesse
Les accueils de loisirs font le bilan d'un été bien rempli

14



Sport
Centre Aquatique Intercommunal : un équipement au service du savoir nager

15



Édito de Sébastien Guillot

Président de Combrailles, Sioules et Morge

Après quelques semaines consacrées à l'installation des différentes instances de la communauté de communes, vos élus intercommunaux et municipaux s'attachent à définir leur projet collectif pour les six prochaines années. Ensemble, nous construisons l'avenir de notre territoire. Après un bilan exhaustif des six dernières années de l'action de la communauté de communes, orientations, actions et priorités pour l'avenir sont au cœur des débats de cet automne.

"Seules seront engagées les opérations qui **répondent à l'intérêt général et aux besoins de la population"**

Il n'y aura ni petites ni grandes actions ; seules seront engagées les opérations qui répondent à l'intérêt général et aux besoins de la population.

Les services publics locaux proposés seront maintenus et développés. La dépendance et le lien intergénérationnel resteront nos préoccupations du quotidien. Le dynamisme de notre territoire passera par l'accueil de nouvelles entreprises, le maintien de l'activité économique existante et le développement du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture. Je n'oublie pas que la qualité de vie dans nos villages et nos centres-bourgs sera essentielle à cette attractivité. Après l'été caniculaire que nous venons de vivre, la transition écologique devra trouver un écho dans toutes les actions mises en place.

Ce projet de territoire, voulu pragmatique et efficace, devra être partagé. Il s'accompagnera d'une stratégie financière qui conciliera rigueur et ambition. Nous saurons être raisonnables et responsables. Mais je ne peux m'empêcher de redouter les arbitrages et les décisions sur les finances des collectivités locales qui pourraient être pris par les gouvernements qui se succéderont en 2027. Si nous devons composer avec des ressources largement amoindries, ce sont nos services du quotidien qui risquent d'être impactés.

Ce travail pour l'avenir de notre territoire ne nous a pas empêchés de poursuivre les actions engagées et de continuer à être au plus près de chacune et chacun d'entre vous au cours des derniers mois.

Nos projets avancent, nos entreprises continuent leur développement, nos services restent à vos côtés.

Vous pouvez compter sur les agents des services de la communauté de communes, les élus et moi-même pour conjuguer, en cette fin d'année 2026, le présent de notre action et l'avenir de notre territoire.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

OURS - Com'Com' Le Magazine de Combrailles, Sioules et Morge est édité par la communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* (n°12 édition automne/hiver 2026) - Conception graphique et mise en page : MagmaCréa et service communication - M.Varion
Rédaction : Service communication de CSM – L. Clermont
Crédits photos : Service communication de CSM et Christophe Habrial pour CSM – Première de couverture : Jean-Yves Planche (Gour de Tazenat)

Numéros utiles

COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE
04 73 86 99 19

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE
04 73 97 19 30

MICROCRÈCHE
04 73 33 99 37

RELAIS PETITE ENFANCE
Combronde : 06 02 38 16 55
Manzat : 06 99 86 20 27

CENTRE AQUATIQUE
09 65 01 64 38

CINÉMA LA VIOUZE
04 73 86 77 54

LA PASSERELLE - SALLE DE SPECTACLE
04 73 85 53 72

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE
Combronde : 04 73 33 35 73
Manzat : 04 73 86 99 28

CIAS
04 73 97 19 67

EHPADS
Combronde « Les Orchis » : 04 73 97 11 53
Manzat « Le Montel » : 04 73 86 57 45
Les Ancizes-Comps « EHPAD du LAC » : 04 73 86 81 59

Infrastructures

Des projets devenus réalité



Manzat : le gymnase intercommunal a fait peau neuve

Après treize mois de travaux, le gymnase intercommunal situé à Manzat est désormais entièrement rénové. Les usagers ont retrouvé leurs équipements dans de meilleures conditions de pratique, avec notamment des vestiaires et douches réhabilités, de nouveaux espaces de stockage et un espace de convivialité à l'entrée du bâtiment. Le chantier a également permis d'améliorer les performances énergétiques du gymnase, avec la rénovation de l'isolation et de l'étanchéité des couvertures, ainsi que le remplacement du système de chauffage et de ventilation par une pompe à chaleur. Les peintures, l'éclairage et les abords du bâtiment ont également été remis en état.

Cette réhabilitation représente un investissement de plus d'un million d'euros pour la com', avec des financements du Département (39%) et de l'État (18%).

Le gymnase intercommunal a été inauguré le 26 septembre 2026, en présence des élus, partenaires, associations sportives et entreprises ayant contribué à sa rénovation. À cette occasion, il a accueilli un entraînement délocalisé de l'équipe professionnelle du Handball Club Cournon d'Auvergne (HCCA).

Blot-L'Église : la nouvelle cuisine centrale est en service

Achevée dans les délais, la nouvelle cuisine centrale de Blot-l'Église est en service depuis la rentrée du 1er septembre 2026. D'une superficie de 116 m², elle comprend cinq chambres froides et différents espaces dédiés à la préparation des repas. Elle peut produire jusqu'à 320 repas par jour pour six lieux de restauration scolaire : Saint-Angel, Vitrac, Blot-l'Église, Saint-Pardoux, Pouzol et Charbonnières-les-Vieilles. Trois agents assurent son fonctionnement quotidien.

À côté de l'école de Blot-l'Église, l'office de réception des repas ainsi que le réfectoire ont été réaménagés et agrandis, avec la rénovation du chauffage, la mise aux normes électriques et l'amélioration de l'acoustique.

D'un montant de 951 357 € HT, ce projet a bénéficié de financements de l'État (20%) et du Département (59%).



Habitat

Rénov'Actions63 la rénovation, c'est maintenant !



La Réno'Mobile a fait escale à Queuille début septembre 2026 ! Avec une quarantaine de visiteurs accueillis, ce rendez-vous a permis de découvrir de façon concrète et ludique, les solutions pour améliorer son logement et les aides mobilisables pour financer ses travaux. Sa venue s'inscrit dans la politique de l'habitat portée par la communauté de communes qui vise notamment à accompagner la rénovation des logements sur le territoire.

Pour concrétiser ces projets, les habitants peuvent notamment compter sur Rénov'Actions63. Ce service public, géré par le Département du Puy-de-Dôme et les intercommunalités, propose un accompagnement gratuit et personnalisé pour les projets de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement.

Conseils, identification des aides, démarches... Chaque projet peut bénéficier d'un accompagnement adapté.

Sur le territoire de *Combrailles, Sioule et Morge*, Joseph Roessel, conseiller Rénov'Actions63, reçoit les habitants les jeudis et vendredis aux Ancizes-Comps, à Manzat et à Combronde.

Besoin d'un conseil pour démarrer votre projet de rénovation ?
joseph.roessel@renovactions63.fr
04 73 42 30 72



Tourisme

Une signalétique modernisée au service de la découverte

Afin de valoriser les richesses du territoire et d'améliorer l'accueil des visiteurs, de nouveaux équipements de signalétique ont été installés sur le territoire. Ce projet est porté par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC), dans le cadre de sa stratégie de développement touristique, et Combrailles Auvergne Tourisme.

Quatre nouveaux Relais d'Information Services (RIS) ont ainsi été implantés sur le territoire, dont trois sur des sites touristiques d'intérêt communautaire gérés par la communauté de communes : le Gour de Tazenat, le Méandre de Queuille et Château-Rocher. Le quatrième se situe à la gare des Ancizes-Comps, point de départ du Vélorail des Fades. Ces panneaux présentent les sites touristiques, le patrimoine et les activités à découvrir à proximité, tout en invitant les visiteurs à poursuivre leur exploration.

Les panneaux de départ des circuits de randonnée ont également fait peau neuve, offrant ainsi une information plus lisible aux randonneurs et s'inscrivent dans la refonte de l'offre de randonnée menée à l'échelle des Combrailles.

Plus de 40 sentiers balisés, inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) ou classés chemins d'intérêt communautaire, sont à découvrir sur le territoire de *Combrailles, Sioule et Morge*.



Retrouvez-les sur l'application Rando Combrailles Auvergne

Développement économique

Le Parc de l'Aize poursuit son développement



Situé à proximité des autoroutes A71 et A89, le Parc de l'Aize bénéficie d'un emplacement stratégique pour l'accueil de nouvelles entreprises et la création d'emplois. Depuis 2019, plus de 16 hectares ont été aménagés et commercialisés en continuité de la zone existante.

Créé en 2019 par la communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Syndicat Mixte du Parc de l'Aize (SyMPA ZAC 2) pilote l'aménagement, l'extension et la commercialisation de la ZAC 2.

Le 19 juin dernier, le SyMPA a installé son nouveau comité syndical. Renaud Marret, vice-président de *Combrailles, Sioule et Morge* en charge du développement économique, a été élu Président.



« Ma volonté pour l'extension de la ZAC 2 est d'attirer des entreprises pourvoyeuses d'emplois tout en garantissant un aménagement qui respecte scrupuleusement notre biodiversité locale. »

Renaud Marret
Vice-président délégué au développement économique



Portrait d'entreprise

Time Padel

Implanté dans la ZA La Varenne à Combronde, Time Padel est né de la reconversion professionnelle de Patrick Jouandin et de son associé Fabien Amouroux. Ouvert début 2026, Time Padel dispose aujourd'hui de deux terrains indoor.

Comment est né Time Padel ?

PJ. Il n'y avait pas d'offre de padel indoor dans le secteur, alors que la demande était en pleine croissance : je voyais là une véritable opportunité. Après quinze ans dans le commerce, mon activité évoluait et j'avais envie de changer. Je disposais déjà d'un bâtiment adapté, avec une bonne hauteur sous plafond, de l'isolation, la climatisation et du parking. Sa situation, facilement accessible depuis l'autoroute, était un véritable atout. J'en ai parlé à Fabien et nous nous sommes lancés ensemble.

Que propose Time Padel et à qui s'adresse-t-il ?

FA. Time Padel est ouvert tous les jours, de 7h30 à 23h, pour les débutants comme les joueurs confirmés. Les réservations, via l'application Playtomic, et l'accès sont entièrement autonomes. Nous avons pensé le lieu dans son ensemble, pour que les joueurs puissent prendre le temps avant et après leur partie : vestiaires avec douches, snacking, espace d'échauffement et lieu de détente.

Quels sont vos projets pour la suite ?

PJ. Notre deuxième terrain est opérationnel : une étape importante qui nous permet d'accueillir davantage de joueurs. L'achat des terrains a bénéficié de l'aide financière ADEL de la communauté de communes. La prochaine étape sera l'homologation du second terrain pour organiser des tournois. Nous souhaitons également accueillir des associations et des centres de loisirs pour faire découvrir ce sport, et développer des offres à destination des entreprises, associant réunions, séminaires et pratique du padel.

La com' com' soutient les initiatives entrepreneuriales locales, avec le dispositif ADEL.

Pour en savoir plus :
developpement-eco@comcom-csm.fr
07 64 71 32 91



Emploi

Des solutions près de chez vous pour **avancer vers l'emploi**

Combrailles, Sioule et Morge est engagée au sein du Comité Local pour l'Emploi (CLPE) Riom Limagne Combrailles, qui réunit les acteurs de l'emploi pour mieux répondre aux difficultés de recrutement rencontrées par les entreprises locales, aux besoins des habitants et rapprocher les solutions des territoires. Cette dynamique se traduit par des actions concrètes.

Le Bus de l'Orientation, porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a ainsi fait étape à Manzat le 11 juin 2026. Jeunes, demandeurs d'emploi et personnes en reconversion ont pu découvrir différents métiers et formations grâce à des outils numériques, notamment la réalité virtuelle.

Pour les 16-25 ans, la Mission Locale propose un accompagnement dans les démarches d'insertion professionnelle et sociale. Une antenne est présente aux Ancizes-Comps, avec des permanences à Manzat et Combronde
Mission Locale : 04 73 38 50 13
accueilml@mission-locale-riom.fr

France Travail accompagne également les demandeurs d'emploi et les employeurs du territoire, notamment grâce à des visites d'entreprises favorisant les rencontres et les recrutements.
France Travail Riom Saint-Éloy : 3949

Culture

Bientôt une nouvelle **médiathèque-relais** à Saint-Quintin-sur-Sioule



Le Réseau de Lecture Publique de *Combrailles, Sioule et Morge* s'agrandit ! Déjà composé de deux médiathèques, à Manzat et Combronde, et de 13 médiathèques-relais, il accueillera prochainement un 14e relais à Saint-Quintin-sur-Sioule. Installé dans la salle municipale rénovée, ce nouvel espace ouvrira avant la fin de l'année avec plus de 600 documents à découvrir. Les usagers pourront également profiter de toute la richesse du réseau, avec la réservation d'ouvrages en ligne, des ateliers, des animations et un renouvellement régulier des collections. Quatre bénévoles se relaieront pour faire vivre ce nouveau lieu, dont les horaires seront communiqués prochainement.

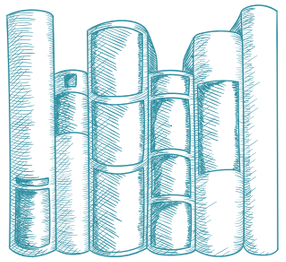

Enfance-Jeunesse





Le futur Pôle Enfance-Jeunesse prend forme à Beauregard-Vendon

Le chantier du futur Pôle Enfance-Jeunesse intercommunal se poursuit, avec une nouvelle étape franchie ces derniers mois. Après quelques retards dans le calendrier, le gros œuvre est désormais terminé : la structure du bâtiment, la couverture et l'étanchéité sont en place.

Les travaux d'aménagement intérieur ont débuté en septembre 2026 : isolation, électricité, plomberie et pose des cloisons sont désormais au programme. À l'extérieur, l'enduit du mur en pisé est réalisé et les menuiseries seront prochainement achevées. Le chantier se poursuivra ensuite avec les différents aménagements intérieurs, en vue de l'ouverture du bâtiment.

Le calendrier se précise : le Pôle Enfance-Jeunesse devrait accueillir ses premiers enfants et adolescents à l'occasion des vacances scolaires d'été 2027, dans un équipement conçu pour leur offrir des locaux adaptés et un cadre ludique.



Construire aujourd'hui le territoire de demain

Une démarche collective pour définir les priorités d'action des six prochaines années

Projet de territoire 2027-2032

Pourquoi un projet de territoire ?

Un projet de territoire, c'est avant tout une feuille de route définie par les élus. Il permet de travailler collectivement sur les grandes priorités de *Combrailles, Sioule et Morge* pour les années 2027 à 2032 et de donner un cap à l'action intercommunale.

Le territoire évolue, tout comme les besoins des habitants, les enjeux auxquels les communes sont confrontées et les moyens de la communauté de communes. Élaborer un projet de territoire, c'est faire le bilan des actions déjà menées, identifier les enjeux à venir et définir, avec les 29 communes, les priorités et les actions à engager pour les six prochaines années.

Comment se construit le projet de territoire ?

Le projet de territoire 2027-2032 se construit en plusieurs étapes, avec les élus et les services de la communauté de communes. L'objectif : croiser les regards et faire émerger des projets qui répondent en premier lieu aux besoins du territoire.

La démarche s'appuie d'abord sur un diagnostic du territoire, avant de se poursuivre par des ateliers thématiques avec les élus pour faire émerger les actions à privilégier. Celles-ci sont ensuite étudiées au regard de leur faisabilité, de leur coût et des moyens humains et financiers de la communauté de communes. Une prospective financière, basée sur plusieurs scénarios, permet de vérifier leur compatibilité avec les capacités budgétaires de la collectivité.

Une fois finalisé, le projet de territoire sera présenté au conseil communautaire et soumis au vote en mars 2027. Il fixera les grandes orientations et les priorités de *Combrailles, Sioule et Morge* pour les six années du mandat.

De l'état des lieux aux décisions finales, chaque étape permet de croiser les regards des élus des 29 communes et des services pour construire une feuille de route réaliste, partagée et adaptée aux besoins du territoire.

2026 → 2027
Les étapes d'élaboration du projet de territoire

2026

avril – juin

Recueil des idées et des attentes des élus des 29 communes sur l'intercommunalité et ses actions.

3 juillet

Convention des conseillers municipaux

Un premier temps d'échange avec les élus municipaux pour mieux comprendre le rôle et les actions de la communauté de communes, partager les premiers constats et lancer la démarche du projet de territoire.

septembre

État des lieux et diagnostic

Analyse du territoire et de l'action intercommunale, complétée par des échanges avec les maires, les vice-présidents et les services.

septembre - octobre

Ateliers thématiques

Approfondissement du diagnostic, identification des enjeux et définition des priorités pour 2027-2032.

2027

automne 2026 - début 2027

Plan d'actions et prospective financière

Traduction des priorités en actions concrètes et chiffrées, en tenant compte des moyens dont dispose la com' com' .

début 2027

Présentation du projet

Présentation du projet de territoire et de sa stratégie financière aux élus communautaires.

mars

Adoption

Approbation du projet de territoire 2027-2032 par le conseil communautaire.

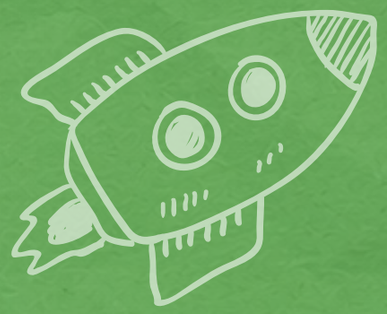

Le parcours d'un projet à Combrailles, Sioule et Morge

Avant de voir le jour, chaque projet suit un parcours jalonné de discussions, d'échanges, d'arbitrages et, lorsque cela est nécessaire, de votes. Les services de la com' com' en assurent la préparation et le suivi, en lien avec les élus, avant que le projet ne soit présenté et débattu au fil des différentes instances : en commissions thématiques, en bureau communautaire, puis en conseil communautaire. À chaque étape, les échanges permettent de faire avancer, préciser et partager les projets qui façonnent le territoire.

1 Une idée, un besoin



Que veut-on faire ?

Tout projet part d'une idée ou d'un besoin, identifié par les élus, les services, les communes, les habitants ou encore les partenaires. Le service de *Combrailles, Sioule et Morge* concerné précise le besoin et définit les premières pistes de réflexion.

Qui ? Élus • Services • Communes • Habitants • Partenaires

2 On étudie

Est-ce possible et pertinent ?

Le projet est étudié sous différents angles : besoins, contraintes techniques et réglementaires, coûts, financements possibles et risques. Cette étape permet de vérifier qu'il répond bien à un besoin et qu'il est réalisable.

Quoi ? Besoin • Faisabilité • Coût • Contraintes
Qui ? Élus • Services • Partenaires



3 On échange

Comment construire le projet ?

Le projet est discuté avec les élus, les communes, les habitants, les associations, les partenaires, selon sa nature. Ces échanges permettent de faire évoluer le projet, parfois de le réajuster, et de prendre en compte les besoins du terrain.

Qui ? Élus • Communes • Habitants • Associations • Partenaires • Acteurs économiques

4 On décide



Quel projet retenir ?

À partir des études et des échanges, différentes solutions peuvent être proposées aux élus. Ils examinent les coûts, les priorités, les financements et les conditions de réalisation avant de décider de la suite à donner au projet.

Qui ? Comment ? Les services apportent leur expertise et préparent les éléments nécessaires à la décision. Les élus arbitrent et décident en conseil communautaire. Le projet peut être validé, modifié, reporté ou abandonné

5 On prépare



Comment passer de l'idée au projet ?

Une fois le projet validé par les élus, les services précisent son contenu, son budget et son calendrier. Études complémentaires, cahier des charges, demandes de subventions ou autorisations nécessaires sont préparés. Selon le projet, un prestataire extérieur peut être sollicité.

Quoi ? Études • Cahier des charges • Financements • Calendrier • Autorisations
Qui ? Élus • Services • Prestataires

6 On choisit

Qui va réaliser la mission ?

Lorsque le projet nécessite un prestataire, la collectivité organise une consultation dans le respect des règles de la commande publique. Les offres sont analysées pour retenir la solution et le prestataire les plus adaptés.

Comment ? Consultation → Analyse des offres → Choix
Qui ? Élus



7 On réalise



Comment le projet est-il suivi ?

Le projet devient concret. Une fois lancé, le projet est piloté et suivi par les services de la com' com' : avancement, délais, budget, qualité des prestations et coordination des différents intervenants. Pour les projets de travaux, cela comprend également le suivi du chantier.

Quoi ? Délais • Budget • Coordination • Qualité • Chantier
Qui ? Services • Élus

8 On termine et on évalue



Le projet est-il utile et répond-il à ses objectifs ?

Une fois le projet réalisé, les dernières démarches sont effectuées et les résultats sont mesurés. Cette évaluation permet de vérifier son utilité pour le territoire et ses habitants et de tirer les enseignements pour les projets à venir.

Pourquoi ? Un projet réussi, ce n'est pas seulement un projet livré : c'est un projet utile au territoire et à ses habitants.

Le parcours en un coup d'oeil

Idée / Besoin → Étude → Échanges → Décision → Préparation → Choix → Réalisation → Évaluation

DOSSIER

Mais concrètement, quels sont les domaines d'action de Combrailles, Sioule et Morge ?

Les compétences de *Combrailles, Sioule et Morge* correspondent aux domaines dans lesquels la communauté de communes est habilitée à intervenir. Elles se traduisent au quotidien par des services proposés aux habitants, des équipements gérés par la collectivité et l'accompagnement de projets, dès lors qu'ils relèvent de ces compétences. Tour d'horizon de ce que fait l'intercommunalité au quotidien.

Habitat & logement



Pour améliorer les logements et accompagner les habitants
- Amélioration de l'habitat
- Accompagnement des propriétaires et des habitants
- Politique du logement
- Rénovation et adaptation des logements

Des actions pour favoriser un habitat de qualité et répondre aux besoins des habitants.



Petite enfance, enfance & jeunesse

Pour grandir, apprendre et s'épanouir sur le territoire
- Microcrèche intercommunale
- Relais Petite Enfance
- Accueils de loisirs
- Accueil périscolaire
- Pause méridienne
- Actions et accompagnement des jeunes



Des services pour accompagner les enfants et les familles à chaque étape.

Eau, environnement & transition écologique



Pour préserver nos ressources et notre cadre de vie
- Eau
- Milieux aquatiques
- Prévention des inondations
- Protection de l'environnement
- Transition écologique et énergétique

Préserver les ressources naturelles et accompagner les transformations du territoire.

Voirie & mobilités

Pour faciliter les déplacements au quotidien
- Création, aménagement et entretien des voiries
- Mobilités et nouvelles solutions de déplacement : développer des alternatives pour faciliter les déplacements sur le territoire



Entretenir les infrastructures qui relèvent de la com' com' et développer des solutions pour mieux se déplacer.

29 communes, une action commune

Certaines actions sont plus efficaces lorsqu'elles sont pensées et organisées à l'échelle des 29 communes. C'est le rôle de *Combrailles, Sioule et Morge* : mutualiser les moyens, gérer des équipements et développer des services au bénéfice des habitants et du territoire.

Les domaines présentés ici constituent un regroupement éditorial des principales actions de *Combrailles, Sioule et Morge*. Ils ne correspondent pas à la classification juridique des compétences de la communauté de communes.



Sport



Pour pratiquer, bouger et se retrouver
- Centre Aquatique intercommunal
- Gymnases interco à Manzat et aux Ancizes-Comps
- Soutien aux associations sportives
- Activités et équipements sportifs

Des équipements pour pratiquer une activité sportive et profiter de son temps libre.

Culture

Pour accéder à la culture près de chez soi
- Réseau de Lecture Publique
- Cinéma "La Viouze"
- Salle de spectacle "La Passerelle "
- Écoles de musique
- Programmation culturelle et événementielle



Des lieux, des activités et des rendez-vous culturels accessibles à tous.

Tourisme & patrimoine

Pour faire connaître et valoriser le territoire
- Sentiers de randonnée
- Sites touristiques d'intérêt communautaire
- Valorisation du territoire
- Accompagnement des acteurs du tourisme
- Patrimoine



Préserver, valoriser et faire découvrir les richesses du territoire

Solidarité, santé & autonomie



Pour accompagner les habitants tout au long de la vie
- Autonomie à domicile
- Portage de repas à domicile
- EHPADs
- Actions de prévention
- Aide alimentaire et aides exceptionnelles

Des services pour accompagner les habitants lorsqu'ils en ont besoin.

Développement économique

Pour faire vivre l'économie locale
- Zones d'activités
- Implantation et acompagnement des porteurs de projets (entreprises et commerces)
- Soutenir les initiatives en faveur de l'emploi local



Accompagner les entreprises, les commerces et les projets qui créent de l'activité et de l'emploi.

Restauration collective

Des repas préparés pour les habitants du territoire
- Cuisines centrales intercommunales
- Restauration scolaire
- Production et livraison des repas



Un service mutualisé pour proposer une restauration collective de proximité

Urbanisme & aménagement



Pour préparer le territoire de demain
- Urbanisme
- Aménagement de l'espace
- Autorisation du droit des sols
- Développement et organisation du territoire

Anticiper les évolutions du territoire et organiser son développement.



Combrailles, Sioule et Morge… en chiffres !

Combrailles, Sioule & Morge
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Derrière la communauté de communes, il y a un territoire, des équipements, des services et surtout des actions qui font partie du quotidien des habitants.

Chiffres présentés sur la base des données 2025

29 communes

20 340 habitants

435 km²

+ de **300** agents

33.3M d'€ de budget de fonctionnement

16 médiathèques
2 **médiathèques têtes de réseau** à Combronde et Manzat
14 **médiathèques-relais** d'ici fin 2026 avec Saint-Quintin-sur-Sioule

3 sites touristiques d'intérêt communautaire
Château Rocher
Gour de Tazenat
Méandre de Queuille

45 045 heures d'intervention
chez les **333 bénéficiaires** du service **autonomie à domicile**

45 839 usagers
accueillis au **Centre Aquatique** situé à Saint-Georges-de-Mons, dont **2300 scolaires**

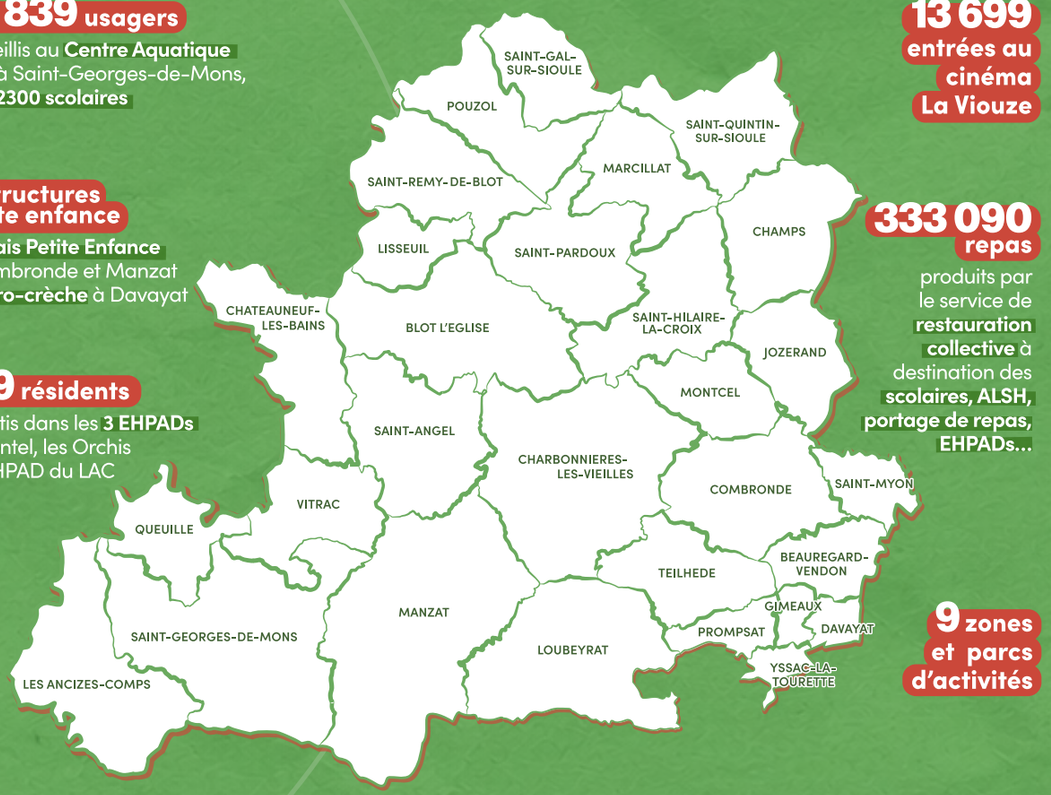

13 699 entrées au cinéma La Viouze

3 structures petite enfance
2 **Relais Petite Enfance** à Combronde et Manzat
1 **micro-crèche** à Davayat

333 090 repas
produits par le service de **restauration collective** à destination des **scolaires, ALSH, portage de repas, EHPADs…**

109 résidents
répartis dans les **3 EHPADs** le Montel, les Orchis et l'EHPAD du LAC

9 zones et parcs d'activités

23 compagnies
accueillies en **résidence artistique** dans les locaux de **La Passerelle**

9 bornes de recharge
pour **véhicules électriques** implantées sur des **sites intercommunaux**

1 110 enfants
fréquentent les **accueils de loisirs, dont 20 enfants** accueillis dans une démarche d'**accueil adapté**

Autonomie à domicile

Aide à domicile : l'humain au cœur du métier

Tatiana B. est agent du service d'aide à domicile du CIAS de *Combrailles, Sioule et Morge* depuis cinq ans

Elle intervient auprès de personnes âgées sur plusieurs communes du territoire. Elle nous raconte un métier exigeant, mais avant tout humain.

Comment êtes-vous devenue aide à domicile ?
Je travaillais dans une salle de sport, mais j'avais envie de changer et de quitter la ville. Comme j'habite à Charbonnières-les-Vieilles, je souhaitais aussi travailler plus près de chez moi. Ma mère avait exercé ce métier, donc j'en connaissais déjà un peu la réalité, sa dimension humaine et la satisfaction qu'il peut apporter.

En quoi consiste votre quotidien ?
Le métier comporte deux grands volets : l'aide à la personne et l'aide-ménagère. Selon les besoins, je peux accompagner pour la douche, l'habillage ou les repas, mais aussi faire les courses, le ménage ou simplement tenir compagnie. Chaque intervention est différente : il faut s'adapter aux habitudes et au rythme de chacun.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce métier ?
Le contact humain. On entre dans le quotidien des personnes, on apprend à se connaître et des habitudes se créent. Pour certaines personnes, notre passage devient un moment important de la journée, parfois même leur seul moment de compagnie.

Quelles sont, selon vous, les qualités indispensables pour être aide à domicile ?
Il faut aimer aider les autres, avoir de la compassion et savoir s'adapter. C'est un métier qui demande de s'investir humainement, mais qui apporte aussi beaucoup en retour. Si certaines personnes peuvent continuer à vivre chez elles, c'est aussi un peu grâce à nous. Je trouve que c'est un beau métier.



Envie d'en savoir plus sur le métier d'aide à domicile ?

Le CIAS de *Combrailles, Sioule et Morge* est à votre écoute pour échanger sur les possibilités de rejoindre ses équipes :
sad@comcom-csm.fr
04.73.97.19.67

EHPADs

Des animations au service du **bien-être des résidents**



La qualité de vie des résidents est au cœur des priorités des trois EHPADs intercommunaux de *Combrailles, Sioule et Morge*. Afin de renforcer les animations proposées au quotidien, Le Montel à Manzat, Les Orchis à Combronde et l'EHPAD du LAC aux Ancizes-Comps disposent désormais chacun d'une animatrice à temps plein.

Cette nouvelle organisation permet de proposer davantage d'activités adaptées aux envies des résidents. Le programme d'animations, désormais harmonisé entre les trois établissements, se décline sous différentes formes : ateliers créatifs, danse country ou encore sorties organisées en commun. Une journée par semaine est également consacrée à des activités individuelles choisies par les résidents, comme le jardinage, les promenades ou des séances de bien-être grâce au matériel Snoezelen. Plus de la moitié des résidents bénéficient déjà de ces activités.

Les anniversaires sont désormais célébrés chaque mois, avec des gâteaux préparés par le service de restauration collective de la collectivité. Enfin, une gazette commune aux trois EHPADs a été lancée en 2026, portée par l'implication des animatrices. Elle met en lumière les événements et les moments de vie qui rythment la vie des établissements.

Mobilité

De nouvelles possibilités pour vos trajets

Les trois nouvelles solutions de mobilité portées par Combrailles, Sioule et Morge sont désormais en service. Autopartage, vélo à assistance électrique et transport solidaire : CSM Mobilité élargit les possibilités pour se déplacer autrement sur le territoire.

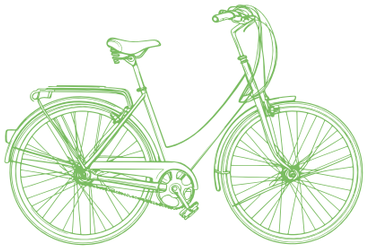

On y va ! permet de louer deux Renault R5 électriques, disponibles à Combronde (rue Simone Veil) et Saint-Georges-de-Mons (Corum Saint-Jean), pour une durée de 6 à 24 heures. Une solution pratique pour disposer ponctuellement d'un véhicule, mise en place en partenariat avec la Plateforme Mobilité 63.

CSMooV' propose des vélos à assistance électrique en location de 1 à 12 mois. Les vélos, fabriqués en Auvergne-Rhône-Alpes, permettent de tester ce mode de déplacement pendant plusieurs mois avant d'envisager un achat.

Une façon de vérifier qu'il correspond réellement à ses besoins et à ses habitudes.

Enfin, **Tous Mobiles,** également déployé en partenariat avec la Plateforme Mobilité 63, permet à celles et ceux qui rencontrent des difficultés pour se déplacer de bénéficier de trajets à moindre coût, grâce à des conducteurs bénévoles. Pour découvrir concrètement ce que ce service change au quotidien, retrouvez juste en dessous les témoignages de Bernard, bénéficiaire, et Michèle, conductrice bénévole.

Une solution vous intéresse ?
Scannez pour découvrir les services et leurs modalités
transition-ecologique@comcom-csm.fr / 04 73 86 99 19

Mobilité

Tous Mobiles : du besoin de se déplacer au plaisir d'aider

Rendez-vous médicaux, courses, démarches ou déplacements du quotidien : Tous Mobiles repose sur l'entraide locale.



Pour Bernard, bénéficiaire du dispositif, cette solution répond à une difficulté devenue très concrète alors que sa vision s'est progressivement dégradée. « *J'étais autonome avant...* ». Il avait évoqué ses difficultés avec son infirmière, qui lui a ensuite annoncé la mise en place de Tous Mobiles sur le territoire. Passer du statut de conducteur à celui de passager n'a pourtant rien d'évident : « *Ça veut dire qu'on reconnaît notre dépendance.* » *Mais être accompagné par des conducteurs bénévoles change la manière de vivre ces déplacements.* « *Surtout, ils sont volontaires ! On se sent moins coupable de demander de l'aide.* »

De son côté, Michèle s'est intéressée à Tous Mobiles après avoir découvert les difficultés de déplacement de certains habitants, notamment celle d'une femme qui ne pouvait pas rendre visite à son mari. « *C'est insupportable de voir des personnes privées de leur liberté parce qu'elles ne peuvent pas se déplacer seules.* » Elle devient alors conductrice bénévole, un engagement qu'elle juge facile à intégrer dans son quotidien. « *Ce n'est pas une énorme contrainte parce qu'on le sait assez tôt.* »

Pour son premier trajet, le hasard l'a conduite à accompagner Bernard, qu'elle connaissait déjà. Une situation qui illustre bien l'esprit de Tous Mobiles : une entraide de proximité, entre habitants d'un même territoire.

Conducteur bénévole ou bénéficiaire : et si vous faisiez un pas vers la mobilité solidaire ?

Transition énergétique

Un accompagnement de confiance vers **l'autoconsommation**



Afin d'accompagner le développement de l'énergie solaire sur le territoire, la communauté de communes s'est associée en 2025 au Groupement des Particuliers Producteurs d'Électricité Photovoltaïque (GPPEP).

Ce partenariat permet de proposer aux propriétaires occupants et aux petites entreprises un accompagnement gratuit, de l'étude du projet jusqu'à l'installation de panneaux photovoltaïques. L'objectif : permettre à chacun de s'engager dans une démarche d'autoconsommation solaire en bénéficiant d'un cadre fiable et sécurisé.

À Marcillat, un habitant qui envisageait ce projet depuis plusieurs années a trouvé dans ce dispositif le cadre de confiance qui lui a permis de franchir le pas. « *Ce qui m'a convaincu, c'est avant tout la sécurité et la confiance apportées par l'accompagnement du GPPEP et de la communauté de communes. Cela permet de ne pas avoir à se poser toutes les questions seul : la qualité du matériel, le choix de l'installateur ou encore la fiabilité de l'entreprise.* »

À l'issue d'une réunion publique d'information et de l'étude de son projet, il a bénéficié d'un accompagnement personnalisé pour définir une installation adaptée à sa consommation. « *Nous avons une maison entièrement électrique avec une consommation importante. L'objectif était donc de produire une partie de notre électricité directement sur place et de réduire notre facture.* »

Aujourd'hui, il encourage ce type d'initiative : « *Nous avons le sentiment de nous être lancés au bon moment. Les installations sont aujourd'hui plus accessibles qu'il y a quelques années et il reste essentiel d'être bien accompagné pour faire les bons choix.* »

Avec cette première campagne, *Combrailles, Sioule et Morge* confirme sa volonté d'accompagner les habitants dans leurs projets de transition énergétique et de développer les énergies renouvelables.

Transition énergétique

Des panneaux photovoltaïques sur le cinéma intercommunal



La communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du cinéma intercommunal La Viouze, situé aux Ancizes-Comps.

Grâce à une exposition au soleil favorable, cette installation produit une partie de l'électricité nécessaire au fonctionnement du bâtiment. L'énergie est directement consommée sur place, ce qui réduit les achats d'électricité et les coûts de fonctionnement de cet équipement. En produisant une électricité renouvelable, cette installation contribue également à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la part des énergies renouvelables sur le territoire.

Cette réalisation s'inscrit dans le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), qui accompagne les actions de la com' com' en faveur des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables.

Avec cette installation, le cinéma La Viouze devient le 5ème bâtiment intercommunal équipé de panneaux photovoltaïques. Une nouvelle étape qui illustre la volonté de *Combrailles, Sioule et Morge* d'investir dans des équipements plus sobres et plus durables.

Petite enfance

L'éveil sportif s'invite dans les structures petite enfance



Parcours de motricité, jeux d'équilibre, déplacements ... Les tout-petits aussi ont besoin de bouger !

Depuis cette année, le service enfance-jeunesse de *Combrailles, Sioule et Morge* propose des séances d'éveil sportif adaptées aux jeunes enfants. Ces activités sont proposées à la micro-crèche intercommunale Le Jardin des Coccinelles à Davayat, ainsi que dans les deux antennes du Relais Petite Enfance (RPE) Bulle des P'tits Combrailloux, à Combronde et Manzat.

L'objectif ? Permettre aux enfants de découvrir leur corps et leurs capacités à travers le jeu et le mouvement, dans un cadre adapté et sécurisé. Ces séances participent au développement de la motricité, de la coordination et de l'équilibre, tout en favorisant la confiance en soi.

Ces temps d'éveil sont également l'occasion pour les professionnels de la petite enfance de découvrir de nouvelles idées d'activités, faciles à reproduire avec les enfants au quotidien.

Jeunesse

Les accueils de loisirs font le bilan d'un été bien rempli

Cet été, les accueils de loisirs de la com' com' ont proposé un programme riche en activités, escapades, nuits à la belle étoile et spectacles. Au total, plus de 636 enfants et adolescents ont fréquenté les différents accueils du territoire au fil des semaines de vacances.

Cinq séjours ont offert un changement de décor, avec des départs dans le Cantal et en Isère. Les stages ont également fait le plein de curiosité et de créativité, de la pêche au théâtre, en passant par le projet écoresponsable We Repair, mené en collaboration avec les Makers des Montagnes.

Face aux fortes chaleurs, les équipes ont adapté les programmes en privilégiant les activités au frais : sorties piscine et baignades surveillées, mais aussi découvertes du patrimoine avec des visites de fermes et de châteaux.

Côté adolescents, le programme était tout aussi dynamique avec un stage sportif et deux séjours particulièrement dépaysants, en Isère et en Espagne, dans le cadre d'un échange international en partenariat avec le comité de jumelage des Ancizes Saint-Georges.

Les veillées et les nuitées ont également rythmé les vacances, offrant aux jeunes l'occasion de vivre des expériences nouvelles. Pour certains, c'était même la première nuit loin de chez eux, tandis que la nuitée sous les étoiles à l'occasion de l'éclipse restera sans doute un souvenir particulier.

L'été a aussi laissé une belle place aux projets artistiques. Au cinéma La Viouze, les enfants sont montés sur scène pour présenter leur propre spectacle, tandis que le stage avec Crac'ta Sioule les a entraînés dans une aventure de pirates et de radeau, jusqu'à une représentation devant un public venu en nombre.

Ces 2 mois d'activités ont mobilisé plus de 65 agents communautaires au sein des équipes d'animation, de restauration et d'entretien des locaux.



Envie de préparer les prochaines vacances ?

Retrouvez toutes les informations sur les accueils de loisirs, les inscriptions et les prochaines animations.

alsh-inscriptions@comcom-csm.fr
04 73 97 19 30

Sport

Centre Aquatique Intercommunal : un équipement au service du savoir nager



Dans un contexte national où les noyades restent un enjeu de sécurité et où l'accès aux équipements aquatiques peut être fragilisé par le manque de professionnels, l'apprentissage de la natation et l'aisance dans l'eau sont plus que jamais essentiels.

Le Centre Aquatique Intercommunal, situé à Saint-Georges-de-Mons, contribue pleinement à l'apprentissage de la natation, tout en proposant un lieu de pratique sportive et de loisirs accessible à tous.

En 2025, 45 839 usagers ont fréquenté l'équipement. Une part importante de cette fréquentation est liée aux scolaires : 41 établissements ont été accueillis, permettant à près de 2 300 élèves de bénéficier de séances régulières de natation. Cet apprentissage porte ses fruits : en fin de 6ème, 80,56 % des élèves ayant passé le test du Savoir Nager en Sécurité en 2025-2026 l'ont validé.

Cette familiarisation avec l'eau commence bien avant l'entrée à l'école. Chaque mercredi, les séances bébés nageurs, de 5 mois à 6 ans, permettent aux enfants de découvrir progressivement le milieu aquatique. Pour ceux qui souhaitent ensuite apprendre à nager ou se perfectionner, des leçons de natation sont également proposées, avec un accompagnement adapté au niveau de chacun.

Cette démarche se poursuit aussi pendant les vacances scolaires. En partenariat avec le service enfance-jeunesse de la com' com', un stage de découverte du milieu aquatique est organisé chaque année. Au fil des séances, ils apprennent à entrer dans l'eau, à se déplacer et gagnent progressivement en confiance.

En 2025, le budget de fonctionnement de l'équipement s'élevait à 954 037€, dont 646 276€ de subvention d'équilibre versée par Combrailles, Sioule et Morge. Un effort qui traduit une volonté politique forte : celle de maintenir un accès local à l'apprentissage de la natation, à la prévention, au sport et aux loisirs, pour les enfants comme pour l'ensemble des habitants du territoire.



Le Centre Aquatique accueille également le CASGA (Club Aquanautique Saint-Georges les Ancizes), club sportif et de formation depuis plus de 45 ans.

Retrouvez les horaires, les tarifs et les animations du Centre Aquatique sur notre site internet

Centre Aquatique Intercommunal Grelières -
63 780 Saint-Georges-de-Mons
piscine@comcom-csm.fr
09 65 01 64 38


Le Festival des Possibles
Samedi 22 mai 2027
à Charbonnières-les-Vieilles
Combrailles, Sioule & Morge
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
www.combrailles sioule morge.fr